

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

2013

21 mars 2013 | Saxon

Président     Joseph Cordonier  
Membres       36 selon la liste de présence  
Excusés       86 bureaux affiliés

---

L'assemblée est précédée par la visite de l'éolienne de Charrat.

Adonis, la plus grande éolienne de Suisse, assure la moitié de l'énergie consommée par le village de Charrat. L'éolienne Adonis doit son nom à la fleur couleur or, originaire des steppes russes. Selon le site internet de la commune de Charrat, en Suisse l'adonis ne pousse qu'en Valais, principalement sur les coteaux de Charrat et de Saxon, où elle est protégée.

Inaugurée en 2012, la plus puissante et plus grande éolienne de Suisse, assure une production annuelle de quelque 6,5 millions de kWh.

L'éolienne mesure 150 mètres de haut au sommet des pales et produit de l'énergie pour des vents compris entre 10 et 100 km/h. "A partir de vents supérieurs à 45km/h, elle tourne à plein régime.

Adonis est la première pièce d'un parc de six éoliennes. Elle permettra d'obtenir les dernières informations nécessaires pour finaliser le projet de plan d'aménagement détaillé du parc et procéder à sa mise à l'enquête.

ValEole regroupe notamment les six communes valaisannes concernées par le potentiel éolien: Charrat, Martigny, Fully, Saxon, Riddes, Saillon. L'intégration de ces collectivités publiques assure "une gestion du sol appropriée et respectueuse de l'environnement.

Après la visite, l'assemblée générale se tient dans la salle de conférence du Casino de Saxon.

Le président ouvre officiellement la séance accueillant les personnes présentes et les remerciant d'avoir pris du temps pour se consacrer à l'AVMC. Il se plaît de saluer la présence des personnes suivantes :

Jean-Michel Germanier	Chef de service des routes transports et cours d'eau (SRTCE)
Joël Fournier	Service de l'énergie et des forces hydrauliques
Jean-Pierre Tenu	Département de l'économie de l'énergie et du territoire (DEET) section mesures du marché du travail
Martin Hutter	Homologue du Haut-Valais
Léonard Bender	Président de la SIA
Paul Alain Clivaz	ingénieur responsable du développement de projets d'exploitation des énergies renouvelables

La parole est donné à M Joël Fournier, conférencier, qui présente le thème "*Energies solaires et éolienne : Perspectives, conditions cadres et rôle des communes, des entreprises, des architectes et des propriétaires de bâtiments*".

Le président remercie le conférencier pour cette excellente présentation et passe à l'assemblée proprement dite.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par courrier le 5 mars 2013. Le PV de l'assemblée générale 2012 a été publié sur le site de l'AVMC. Aucune modification n'étant parvenue au Comité dans les délais prévus, l'ordre du jour suivant est accepté sans modification :

Ordre du jour :

1. Propos de bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars 2012 à Charrat
3. Rapport du Comité
4. Comptes 2012
5. Budget 2013
6. Divers

### **1. Propos de bienvenue et contrôle des présences**

Le président salue les personnes présentes et un grand nombre de personnes ayant dû incliner l'invitation, il renonce à les nommer expressément et les excuse en bloc.

### **2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars 2012 à Charrat**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale n'étant pas demandée et aucune remarque n'étant faite à son encontre, ce dernier est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport du Comité, présenté par Joseph Cordonier, président de l'AVMC**

Je tiens tout d'abord à remercier le comité qui œuvre quotidiennement à la défense des intérêts de l'association. Chaque membre est en charge de plusieurs commissions dont certaines coriaces.

Notre association compte 240 membres à ce jour. Un effort constant de recrutement est déployé avec l'aide de M. Nançoz de la FER-Vs.

Réunis 9 fois durant cette année, nous avons abordé aussi bien les thèmes récurrents que ceux d'actualités.

### **Commissions**

Les membres du comité participent à une cinquantaine de séances par année afin de maintenir un contact rapproché avec nos partenaires.

### **DTEE - département des transports, de l'équipement et de l'environnement**

La convention de partenariat a été renouvelée l'automne dernier incluant l'Usic comme nouveau partenaire. Nous avons abordé les sujets concernant les relations entre la Confédération et le Canton sur la gestion et le développement des infrastructures, l'évolution de la législation et les tarifs des frais secondaires. Le thème des marchés publics et de la sous-traitance à l'étranger nous a aussi pas mal préoccupés, sans trouver de solution applicable dans l'immédiat.

### **Listes permanentes**

Notre comité compte 3 personnes au contrôle des listes permanentes. Elles transmettent régulièrement les préavis au service cantonal en charge de la gestion de ces listes.

### **Marchés publics**

Ayant constaté que bien souvent l'offre la meilleur marché l'emporte, la commission marchés publics, en collaboration avec les services juridiques du Canton, met en place des tableaux de critères d'aptitude et des pondérations de critères d'adjudication dans le but d'éviter la sous-enchère et d'assurer au maître d'ouvrage la qualité des services qu'il est en droit d'attendre.

### **Formation professionnelle**

Un premier contact a été établi avec le DECS pour mettre en place une commission de formation professionnelle sur le modèle des ingénieurs électriciens de l'APTI. Une séance au département de l'éducation avec M. Pottier a permis de définir les besoins ainsi que les participants à la commission.

### **Construction Valais :**

Je rappelle que l'ensemble du comité de l'AVMC est délégué à Construction Valais. En séance de comité Construction Valais nous avons abordé les sujets tels que lobbying, communication, baromètre conjoncturel.

Je me permets une petite parenthèse sur la commission d'arbitrage et conciliation, nous traitons de pas mal de cas qui demandent à être entendus sans avoir de contrat valable. Sur le site de Constructionvalais vous trouverez les contrats à remplir de manière à pouvoir faire appel à la commission en cas de problème. Les délais de traitement des dossiers sont intentionnellement très courts ce qui permet de trouver une issue hors tribunaux ordinaires dans la majorité des cas litigieux.

J'encourage les mandataires à adapter aussi leurs contrats et ainsi de bénéficier des prestations de la commission le cas échéant.

### **Protection des travailleurs :**

La séance de négociations avec les syndicats s'est déroulée en décembre dernier avec comme arbitre l'excellent service de la protection des travailleurs du Canton. Nous nous sommes présentés munis de graphiques démontrant la forte progression des salaires dans nos branches techniques à comparer à l'indice du coût de la vie. Les revendications des syndicats vont comme chaque année bien au-delà des capacités des bureaux. Nous avons néanmoins consenti, en vue de revaloriser nos professions, à une augmentation de 0,5 % pour les dessinateurs en 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, pour les autres catégories 2 %, en indiquant que la conjoncture ne permettra certainement pas de réitérer cet effort ces prochaines années. Pour le secteur administratif, pas d'augmentation.

### **CRAIA**

Madame Vivianne Zehnder est notre antenne permanente à la CRAIA, conférence romande des associations d'ingénieurs et architectes. La CRAIA a mis en place une structure d'observation des offres en marché public et transmet des commentaires sur la pertinence de l'appel d'offre.

### **Politique**

L'actualité politique liée à la LAT nous a préoccupés dès la programmation du vote. Nous avons immédiatement contacté le président de l'association Altitude 1400 et ancien architecte cantonal M. Bernard Attinger pour partager nos points de vue. Aucune prise de position définitive n'a pu être trouvée à l'issue de cette séance ni aux divers débats menés en comité.

Nous avons donc opté pour une position neutre dans le cadre de cette campagne, ne pouvant pas d'un côté défendre l'état actuel de l'aménagement du territoire en tant que professionnels de la construction et ne pouvant pas non plus soutenir les risques encourus par notre population de voir des biens privés disparaître au profit de régions à forte croissance.

A l'issue du vote, il est quand même regrettable de constater encore une fois que ce ne seront ni les responsables des abus ni ceux qui en ont profité qui payeront la facture.

#### 4. Comptes 2012

Le compte d'exploitation présente un bénéfice de Frs 15'786 et le bilan au 31 décembre s'établit à Frs 140'229 Frs.

#### Rapport de vérification

Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par MM Michel Troillet et Jérôme Deschanez.

Sur la base des vérifications effectuées, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

#### Approbation et décharge

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au trésorier et au comité.

#### 5. Budget 2013

Un projet cadre du budget est présenté.

Le nombre d'adhérents au 31.12.2012 est de 240 membres.

Le budget 2013 est passé en revue.

Le total des produits est estimé à 70'000 Frs et le total des charges à 65'000 Frs. Le résultat prévoit un bénéfice de 5'000 Frs.

L'assemblée accepte le budget tel que présenté et le président remercie le trésorier, Pierre-Alain Gabbud, pour la bonne tenue des comptes de l'AVMC.

#### 6. Divers

J. Christophe Putallaz, adjoint du chef de service SRTCE prend la parole pour nous parler notamment :

- des marchés publics et du bilan d'une année de l'application de travailler avec des critères d'exclusion
- de la standardisation des cahiers des charges qui a bien avancé
- du concept *séisme cantonal* qui est à l'étude : comment réagir au niveau cantonal

La parole n'étant plus demandée, la séance est officiellement close et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié ainsi qu'un repas en commun.

Procès-verbal tenu par la secrétaire de l'AVMC, Viviane Zehnder

